



## LISTE DU TROUSSEAU ELEVES INTERNES 2023-2024

- Par respect de soi et de la communauté, chaque élève est tenu de veiller à son hygiène corporelle et à la propreté de son couchage.
- Les draps doivent être ramenés à la maison et lavés **OBLIGATOIREMENT** tous les 15 jours.
- Avant chaque veille de vacances et de départ en stage, les chambres, armoires et casiers doivent être entièrement vidés afin de permettre un nettoyage complet.
- L'usage ou la possession de bombes aérosols est interdite (déodorant, mousse à raser, ...)
- Afin de limiter les pertes, tous les effets personnels devront être marqués au nom de l'élève
- Les objets de valeur (de type ordinateur, console de jeu portables, IPod ... etc.) sont fortement déconseillés. Le lycée n'est pas responsable des pertes et vols de ce genre d'appareils
- **RAPPEL DU REGLEMENT INTERIEUR : nourriture interdite à l'internat** (stockage et consommation)

**Un PAQUETAGE sera remis par le lycée à chaque interne le jour de la rentrée.** Il devra être restitué à la fin de l'année et fera l'objet d'une facturation à la famille en cas de non restitution : voir tarifs votés en Conseil d'Administration sur le site du lycée.

Ce trousseau est composé de :

- Une couette 140 X 200
- Une couverture
- Un traversin
- Une housse de protection traversin
- Un protège matelas
- Un sac à linge

**A fournir **OBLIGATOIREMENT** pour être accepté à l'internat et à ramener propre tous les 15 jours**

Dimension : **lit 1 personne**

- 1 drap housse protège matelas plastifié (alèse plastifiée)
- 1 drap housse
- 1 housse de couette 140 X 200 (la couette est fournie, ne pas en emmener la vôtre)
- 1 taie de traversin (le traversin est fourni)

Autre :

- 1 cadenas à code pour l'armoire de la chambre
- 1 paire de chaussons exclusivement réservée à l'internat
- 1 pyjama
- Nécessaire de toilette : serviettes, gants, gel douche, shampoing...
- Du linge de corps en suffisance pour la semaine